

Les palais de justice francophones, délabrés, sont délaissés

JUSTICE Le Collège du ministère public dénonce l'état des bâtiments judiciaires qui nécessitent des rénovations urgentes

Le ministre de la Justice Koen Geens (CD&V), désormais chargé depuis le remaniement ministériel intervenu ce week-end de la Régie des bâtiments, s'est retrouvé, lundi, sous sa double casquette ministérielle, à la dénonciation, par le Collège du ministère public, de l'état de vétusté des bâtiments judiciaires.

Les procureurs généraux et fédéral ont pris la parole au palais de justice de Namur, dont les étages avaient dû être évacués fin novembre en raison « *du danger de mort pour ses occupants* », selon l'Inspection sociale. Pour le Collège, la coupe est pleine. « *Nous tirons aujourd'hui la sonnette d'alarme car cela ne peut pas continuer comme cela*, a souligné au nom de ses collègues Christian de Valkeneer, le procureur général de Liège. *Il faudrait investir plusieurs centaines de millions sans tarder.* »

Pour les procureurs, le sous-investissement chronique dont souffrent les bâ-

timents judiciaires est la copie de celui dont est affectée la Justice dans son fonctionnement. La fermeture forcée des étages du palais de justice de Namur a impliqué le déménagement dans l'urgence de 78 membres du personnel dont les bureaux et les pièces y entreposées sont désormais inaccessibles. Le procureur du Roi Vincent Macq a souligné que les 4.000 affaires entrantes chaque semaine au parquet ne pourront, pour les moins urgentes, faire l'objet d'un traitement effectif.

Koen Geens promet...

Le ministre de la Justice Koen Geens, désormais en charge de la Régie des bâtiments, s'est engagé, en réponse au constat affligeant des procureurs, à dresser « *un état des lieux des bâtiments judiciaires déficients* », citant les palais de Tournai, Mons, Namur et Verviers, maintes fois dénoncés dans le passé pour leur état d'insalubrité. « *En raison*

de la complexité de notre pays, cela prend parfois 10 ans pour construire un nouveau bâtiment à partir de la décision du gouvernement », a-t-il précisé, reconnaissant que la « *situation dans le sud du pays* » était la plus critique.

Les acteurs judiciaires francophones constatent depuis des années le déséquilibre existant entre Flandre (où les palais ont été massivement rénovés ou ont bénéficié de nouvelles constructions) et Wallonie. Koen Geens a promis : « *Je vais voir ce qui peut être fait à court terme pour améliorer la situation, mais c'est un travail de longue haleine* », reconnaissant que les anciens bâtiments judiciaires ne sont « *pas entretenus ou rénovés comme il faudrait parce que l'on sait que ce sont des frais qui sont finalement superflus vu qu'un nouveau bâtiment doit arriver* ».

Sauf que les nouveaux bâtiments n'arrivent pas... ■

M.M.